



COVID-19 : CONTRAINTE, ADAPTATION ET... RÉSILIENCE ?

L'ÉDITO

Chamboulements managériaux

A l'heure où les optimistes, dont je fais partie, considèrent que nous sommes proches de la fin de cette crise sanitaire, prenons quelques minutes pour analyser les chamboulements managériaux auxquels nous avons dû faire face au cours de ces derniers mois.

Au-delà des maux induits par la Covid-19 et de leurs lourdes conséquences sur la santé et sur l'économie, de nouveaux mots - peu ou pas utilisés jusqu'alors - nous sont devenus familiers : gestes barrières, présentiel, distanciel, résilience ... !

Autant de mots qui se sont invités dans notre quotidien, en bouleversant ce qui constitue l'essence même du fonctionnement de nos entreprises : les relations humaines.

Durant cette longue période, pour préserver la vie de l'humanité, nous avons dû mettre entre parenthèses l'humanité de la vie !

Et cela s'est notamment traduit, dans les faits, par une nécessaire adaptation de nos pratiques managériales. A l'apparition des premières mesures de confinement, chaque situation était différente. Chacun, à défaut de pouvoir prendre de bonnes décisions, a réagi en s'efforçant de prendre les décisions les moins mauvaises. Le dossier que nous vous proposons, en pages centrales, illustre le désarroi que nous avons dû surmonter, les décisions que nous avons dû prendre, leurs conséquences sur chacune de nos activités, que celles-ci concernent les cols blancs éligibles au télétravail, les cols bleus obligés de rester en première ligne, ou les salariés d'entreprises contraintes à une longue fermeture administrative.

Pour tenter de mettre en évidence le poids qui a pesé sur les épaules de chacun, ce dossier se veut avant tout « humain ». Vous y trouverez ainsi de nombreux témoignages. Tous différents... mais avec un point commun : le besoin impérieux d'une adaptation à cette nouvelle situation, totalement inédite.

Ces nouvelles pratiques, ces nouveaux modes de management sont maintenant bien là. Qu'en restera-t-il dans quelques mois, au sortir de cette crise ? Autant de questions que nous avons jugées intéressantes...

Bonne lecture !

Michel Cresp
Président de l'ADETO



ECONOMIE : LE REBOND DE BRÉGAILLON

2



ENVIRONNEMENT : ZOOM SUR LES DÉCHETS DANGEREUX

3



SUDERIANE : POUR LE BIEN-ÊTRE COMMUN

7





NOUVEAUX ADHÉRENTS

Adhérer à l'Adeto, c'est avant tout une manière de participer à la vie économique du Pôle d'activités de Toulon-Ouest.

C'est donc avec plaisir que nous présentons ici nos nouveaux adhérents. Merci à eux de la confiance qu'ils nous accordent et merci aussi aux adhérents de longue date.

Bienvenue à :

- Conserverie Au Bec Fin
- Imprimerie Dullac
- Interaction Provence Toulon
- Intercaves Ollioules
- LG Artisanat
- Tech Even
- Union Financière de France
- Urgence Location

Retrouvez-nous aussi en images et partages sur notre Page Facebook « ADETO » !



facebook



adeto
Le mag.

830 Boulevard de Léry - BP 70085 - 83181 SIX-FOURS
Tél. 04 94 63 16 08 - 06 79 94 39 39
email : contact@adeto.fr

Directeur de la Publication : Michel Cresp

Rédaction : Christophe Vincent

Conception Edition : Caractère CSIRA - 04 94 74 00 09



Impression : 2100 exemplaires

Crédit photos : Couverture : Adobe Stock

p. 283 : CCI du Var, Orédoui

p. 485 : dossier : Adobe Stock / prise directe : Studio So Photo

p. 6 : Adobe Stock

p. 7 : DR

ISSN 2681-7357 (imprimé) - ISSN 2681-9422 (en ligne)

ÉCONOMIE : LE REBOND DE BRÉGAILLON

Passée l'annonce, fin 2019, de l'arrêt de la ligne commerciale entre La Seyne-sur-Mer et Istanbul, les équipes des Ports Rade de Toulon et l'ensemble des acteurs institutionnels et économiques ont tout mis en œuvre pour rebondir vite. Le travail coopératif au nom sans équivoque, « Rebond Brégaillon », a rapidement porté ses fruits pour la zone portuaire, puisque l'année 2020, annoncée comme année de transition avec des échanges très réduits, a vu naître une nouvelle activité qui reste à consolider : le trafic de véhicules neufs. En y ajoutant les quelques opérations de trafic conventionnel et de vrac, ce sont au total 33 escales, toutes activités confondues qui ont été réalisées sur la place portuaire... Un bilan satisfaisant et encourageant, au regard des perspectives les plus pessimistes. D'autant plus encourageant que la reconnexion de la zone de Brégaillon avec le trafic ferroviaire européen est imminente. Cette reconnexion, essentielle pour envisager des perspectives de développement, est entrée dans ses derniers ajustements administratifs. Les passages à niveau sont aux normes, les 2 km de voies rénovés, le pont Eiffel qui enjambe l'avenue Yitzhak Rabin remplacé. L'opération de 3,7 millions d'euros, est financée par la CCI du Var, la Métropole Toulon Provence Méditerranée, le Département, la Région et l'État, à hauteur de 20% chacun.



ENVIRONNEMENT : ZOOM SUR LES DÉCHETS DANGEREUX

Obligation légale, la gestion en bonne et due forme des déchets dits dangereux peut s'avérer être un casse-tête financier et organisationnel pour certaines entreprises. L'Adeto accompagne ses adhérents dans cette démarche, en proposant une offre d'achats mutualisés. On vous en dit plus.



Toute entreprise, qu'elle soit industrielle, commerciale ou artisanale, peut être confrontée ponctuellement, ou tout au long de sa vie, à la problématique ô combien épineuse de la gestion des déchets dangereux. Qu'il s'agisse de piles, de carburants, de solvants, de produits diluants ou décapants, qu'ils soient liquides, solides, volumineux ou non, la question des déchets dangereux est strictement encadrée par la loi, et appelle l'ensemble des acteurs économiques de tous bords à la plus grande vigilance. Elle s'articule autour d'un triptyque auquel on ne

peut déroger, sous peine de lourdes sanctions pénales. Un triptyque composé de la responsabilité, de l'identification, et enfin de la traçabilité.

Premier aspect, la responsabilité donc. La loi est limpide sur le sujet. C'est le Code de l'environnement, dans son article L541-2 qui dispose que « *Tout producteur ou détenteur de déchets est responsable de la gestion de [ses] déchets jusqu'à leur élimination ou valorisation finale, même lorsque le déchet est transféré à des fins de traitement à un tiers. Tout producteur ou détenteur de déchets s'assure que la personne à qui il les remet est autorisée à les prendre en charge.* » Autrement dit, impossible de déroger à sa responsabilité, et surtout, il est plus que conseillé de faire appel à un prestataire fiable, notamment pour le transport des déchets dangereux.

Le coup de pouce de l'Adeto

Deuxième aspect essentiel : l'identification. Le producteur doit correctement définir son déchet, seul s'il en est capable ou avec un prestataire, selon la source de la production dudit déchet et sa dangerosité. L'identification est un prérequis à la bonne tenue de la totalité des opérations d'acheminement et de traitement.

Enfin troisième pan du triptyque et non des moindres, la traçabilité du déchet dangereux : le producteur doit être en mesure de prouver la bonne traçabilité via notamment le BSD (Bordereau de suivi de déchet), document Cerfa qui qualifie la nature du déchet, la quantité, identifie le transporteur et le lieu de traitement final.

Tout naturellement, et au regard des enjeux environnementaux et de santé qu'implique la gestion des déchets dangereux, l'Adeto a renouvelé sa convention avec Orédoui | Sarpi Veolia. La convention permet de proposer aux adhérents de l'association une offre d'achats mutualisés, à tarifs négociés, pour la collecte, le transport, le traitement et la valorisation de leurs déchets dangereux.

Contact : Dominique Pizzichemi au 06 12 81 67 24
ou par mail, dpizzichemi@sarpindustries.fr



SOLIDARITÉ : UNE PLATEFORME POUR SOUTENIR LE COMMERCE LOCAL

Le contexte sanitaire n'est pas sans conséquences sur le commerce local qui, plus que jamais, a besoin de la solidarité de tous. C'est en ce sens que la Métropole TPM, en lien avec son Agence de développement économique TVT Innovation, a lancé, en décembre 2020, une plateforme numérique collaborative dans le but d'inciter les consommateurs à se diriger vers le commerce local. Son nom : « Consommons local ». En quelques clics, l'internaute retrouvera tout un ensemble de commerces, de plus ou moins grande taille, dans des secteurs d'activités très variés, à deux pas de chez lui. Un artisan ? Un commerçant ? Un service ? Livré ou à emporter ? Il suffit de cliquer pour accéder au site Internet du professionnel recherché, son réseau social, ses coordonnées, ses horaires et bien sûr sa localisation.

Pour les professionnels, la plateforme permet de se faire connaître auprès d'un plus large éventail de consommateurs, auprès des internautes, sans forcément bénéficier d'un site Internet. En quelques clics également, sur la base d'une simple déclaration, le commerçant peut s'inscrire très facilement pour gagner en visibilité. Et comme un bonheur n'arrive jamais seul, cette démarche, soutenue par la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre de métiers et de l'artisanat, et la Chambre d'agriculture du Var, est 100% gratuite. Consommateurs et/ou professionnels, il serait dommage de ne pas en profiter !

Rendez-vous sur : consommonslocal.metropletpm.fr

Antoine et Gilles CATALA
Toutes solutions Assurance et Banque
Particuliers - Professionnels - Entreprises
Zone des Playes - rue de Lisbonne
à côté de LIDL
Tel : 04.94.10.87.10 - agence.catalalaseyne@axa.fr

Réinventons / notre métier

**MARQUER L'ESPRIT
DE VOS
TEXTILES ÉVENEMENTIELS
OU D'ENTREPRISE !
GRÂCE À LA SERIGRAPHIE
OU LA BRODERIE**

TEL : 04.94.940.940
CONTACT@2M-DESIGN-COMMUNICATION.COM



Qu'est-ce qu'un déchet dangereux ?

La notion de déchet dangereux apparaît dans les textes, pour la première fois, dans la loi du 16 décembre 1964, plus communément appelée « loi sur l'Eau ». Ils sont définis par le Code de l'environnement, dans son article R541-8, qui renvoie lui-même à une directive européenne... Pour le commun des mortels, savoir ce qu'est ou non un déchet dangereux peut relever du parcours du combattant. Pour le ministère de la Transition écologique, on appelle déchets dangereux « *les déchets qui contiennent, en quantité variable, des éléments toxiques ou dangereux, qui présentent des risques pour la santé humaine et l'environnement* ». Une définition compréhensible, mais relativement vague, qui rappelle combien il est important, en cas de doute ou de méconnaissance de la chose, de se faire accompagner par un professionnel fiable (lire par ailleurs). C'est d'autant plus vrai que le professionnel est tenu de caractériser son déchet, de le classer, et d'en évaluer la dangerosité.

Les déchets provenant de la fabrication et de l'utilisation de colles, de résines, de peintures, d'encres, d'huiles, de produits diluants, décapants ou encore dégraissants, sont considérés comme déchets dangereux. Une liste loin d'être exhaustive à laquelle s'ajoutent notamment les déchets phytosanitaires, les boues de stations d'épurations industrielles et les déchets amiantés.

Alternance à l'Université

En contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
► Pour un recrutement durable et performant !

**DUT, BUT
LICENCE, MASTER,
INGÉNIEUR**

UNIVERSITÉ DE TOULON
Formation Professionnelle et Alternance

alternance@univ-tln.fr
www.univ-tln.fr/Alternance



COVID-19 : CONTRAINTE, ADAPTATION ET... RÉSILIENCE ?

La crise sanitaire a contraint les entreprises du Pôle d'activités de Toulon-Ouest à trouver des solutions. Entre protection des salariés, maintien de l'activité et obligations réglementaires, directeurs et dirigeants témoignent d'une adaptation des méthodes de travail, dont certaines survivront à la crise de la Covid-19.



Manque de reconnaissance

« On s'est senti abandonné », Christophe Chouvin, à la tête de Maria Aluminium & Acier, témoigne d'une période difficile à vivre et à comprendre, quand les médias édictaient, aux premières heures du confinement de mars 2020, l'attitude du bon citoyen qui doit rester chez lui, « et le son de cloche de la ministre du Travail qui nous disait que le secteur du bâtiment n'était pas concerné. » Passées les difficultés d'obtenir masques et gels hydro-alcooliques, il a fallu faire face à l'arrêt des fournisseurs et aux difficultés d'approvisionnement. Nombre d'entreprises ont également des salariés qui ne sont ni du personnel médical, ni des hôtes de caisses, mais qui sont néanmoins en première ligne, sans que ce soit dit : « On a tendance à l'oublier, abonde Antoine Martins. On oublie tous les autres qui sont aussi en première ligne. Nous aussi on ne s'est pas arrêté. On ne demande pas de primes, mais il y a quand même un sacré manque de reconnaissance. » Dans son agence du Crédit Mutuel, à un degré différent, Brice Motechic éprouve le même sentiment : « On a eu ce côté service public, on l'a vraiment ressenti durant la première période de confinement. C'est cependant un peu passé à l'as au niveau médiatique ».

La crise sanitaire et l'annonce du premier confinement instauré par le Gouvernement pour lutter contre la propagation du virus Covid-19, en mars 2020, a heurté de plein fouet les entreprises françaises. Celles implantées sur le Pôle d'activités de Toulon-Ouest n'ont évidemment pas échappé à la règle. Toutes ont tenté de mettre en place des actions optimales pour préserver à la fois la santé de leurs collaborateurs, mais aussi leurs activités, chacune dans leur domaine. En un an, les chefs d'entreprises, directeurs et responsables de sociétés ont vécu des moments pesants, stressants, mais néanmoins enrichissants. Pour beaucoup, le télétravail a été un aspect central de la réorganisation. D'aucuns le pratiquaient déjà depuis longtemps, d'autres l'ont rejeté, quand certains ont dû jongler entre des salariés sur le terrain, et d'autres à la maison. Une situation à laquelle personne n'était réellement préparé.

Directeur du site Naval Group d'Ollioules, Didier Gilavert témoigne de la façon avec laquelle le leader européen du naval de défense s'est adapté aux obligations organisationnelles liées à la crise sanitaire. La mise en place du télétravail, bien qu'évidente sur le principe, n'a pas été une sinécure sous plusieurs aspects. Didier Gilavert glisse même le terme de « brutalité » quand il a fallu dire à certains qu'ils devaient rester à la maison : « Par essence, même si nous appartenons au secteur tertiaire, notre activité nécessite de la présence sur site, témoigne celui qui est aussi en charge des ressources humaines. Nous sommes 1500 sur le Technopôle de la Mer, dont 80% d'ingénieurs et cadres. Nous avons aussi une centaine de personnels administratifs, dont le service de paie. Il a fallu mieux organiser le télétravail, car même si c'était déjà pensé, nous n'avions pas prévu autant de personnes. Nous avons vite saturé les accès extérieurs vers nos outils. Adapter nos réseaux a été la première étape, d'autant qu'on imagine bien la problématique de sécurité que soulèvent nos activités. La deuxième étape a été de mettre en place des mesures sanitaires renforcées pour revenir sur le site, avec du gel hydro-alcoolique, le port du masque, instaurer un sens de circulation et assurer une réelle distanciation

notamment dans les bureaux collectifs et les salles de réunion. »

Une aventure humaine

À l'annonce du confinement il y a un an, la mise en place du télétravail n'a pas été aisée pour Brice Motechic, directeur du Crédit Mutuel Ollioules. Lui aussi se souvient d'une période d'adaptation difficile : « Nous sommes cinq collaborateurs, chargés de clientèle professionnelle ou particulière. Durant deux semaines, toutes les agences sont restées ouvertes mais à rideau baissé. Avec les écoles fermées, il y a eu des dispenses de travail, le temps de mettre en place techniquement le télétravail, car il faut savoir que nous avons des ordinateurs fixes. Pendant tout le premier confinement, nous avons établi des rotations avec, dans le groupe, une priorité faite aux parents et aux personnes les plus fragiles. À Ollioules, nous n'avions plus qu'une ou deux personnes en agence. »

D'un point de vue professionnel, le secteur de la banque a connu une certaine émulation. Durant les premières semaines de confinement, le Prêt Garanti par l'État a été lancé, ce qui, on le devine, a pleinement occupé les agences bancaires : « Humainement c'était génial, témoigne Brice Motechic. C'était à la fois fatiguant et passionnant. On n'a jamais autant travaillé, le rythme était simplement différent. »

Le directeur de Naval Group site d'Ollioules, retire lui aussi beaucoup de positif : « Professionnellement, nous avons été contraints de faire évoluer nos outils, de les améliorer, de renforcer nos systèmes. Humainement, nous avons eu des périodes de dialogue de qualité avec les représentants du personnel. On craignait une dégradation des relations sociales, mais non, on peut même plutôt parler d'un réel travail collectif autour d'un enjeu qui nous a rapproché. »

Brice Motechic a le même ressenti puisqu'au niveau du groupe Crédit Mutuel, un avenant au contrat de travail a été mis en place de façon à renforcer le télétravail, en l'autorisant une fois par semaine, sur la base du volontariat : « Il faut imaginer le bienfait que cela peut avoir pour un salarié d'une grosse métropole, notamment d'un



point de vue transport. La grosse erreur serait d'essayer de faire la même journée à la maison qu'en agence. Les tâches faites en caisse, « entre deux », comme les analyses de bilans, ou le phoning... on se les garde pour le télétravail. » « Il y aura nécessairement un après-Covid, appuie Didier Gilavert. Si le télétravail a fonctionné, c'est aussi parce que nous avons su accompagner nos collaborateurs. Il y avait déjà un accord de télétravail au sein du groupe, il est renforcé. Les salariés pourront désormais télétravailler plus souvent, sur des périodes plus longues. Le regard des gens a changé sur le télétravail. Certains managers qui étaient réfractaires, ne le sont plus. On a d'ailleurs des cadres de tous niveaux qui télétravaillent désormais. »

« J'aimerais aussi qu'on arrête de parler de télétravail, mais du travail, de tous les travailleurs »

7 à 8 heures par jour, et ceux qui ne jouent pas le jeu en étant connectés 2 h, il y a deux poids deux mesures. Au bout d'un moment, j'ai fait revenir tout le monde. Et puis personnellement, j'aime avoir l'ensemble de mes dossiers sous la main. »

Antoine Martins le rejoint en tous points sur la question des outils, des catalogues nécessaires aux tâches administratives et commerciales. Il est plus vindicatif encore au sujet du télétravail, et prévient : « On est en train de créer deux mondes, celui du télétravail, et celui du terrain. N'oublions pas que beaucoup veulent arrêter le télétravail parce qu'ils n'en peuvent plus. Ils disent « stop, j'en ai marre de ce manque d'échanges ». J'aimerais aussi qu'on arrête de parler de télétravail, mais du travail, de tous les travailleurs, le télétravail n'est pas la solution pour tous. »

Quand le télétravail n'est pas la panacée

Autre ressenti, celui de Patrick Romagnoli, directeur du cabinet Toulon-La Seyne de Grant Thornton (audit, expertise conseil et conseil financier). Pour la trentaine de collaborateurs avec qui il interagit, le télétravail a été mis en place aisément : « Nous avions une politique de digitalisation depuis longtemps, de façon à ce que chacun puisse intervenir sur un dossier même en n'étant pas au cabinet. Certains télétravaillaient déjà avant la crise, ça n'était pas la majorité, mais ça existait. Tous sont équipés d'ordinateurs portables, nous n'avons eu aucune difficulté à basculer. »

La politique du groupe Grant Thornton a aussi été axée sur le soutien moral, avec un suivi régulier, des réunions fréquentes : « On ne voulait pas que les collaborateurs se sentent isolés, et tombent dans le stress. » Sorti du premier confinement, puis du deuxième, le télétravail a perduré, et perdurera : « Environ 50% sont toujours en télétravail, estime Patrick Romagnoli. Et cela va continuer, on s'y attend. Ce qui à terme posera la question de la surface des locaux. C'est un vrai sujet. »

Autres univers, autres perceptions, celles de Christophe Chouvin, gérant de Maria Aluminium & Acier à Six-Fours-les-Plages, et Antoine Martins, à la tête d'Isatys, spécialiste de la régénération et des solutions de confort chaud/froid à la Seyne-sur-Mer. Les deux se rejoignent sur la question du télétravail : « Chez nous, ce n'était pas praticable, souffle Christophe Chouvin dont le cœur de métier relève de la pose de fenêtre et de fermeture. Entre ceux qui se connectent

PRISE DIRECTE...



Delphine Landes, animatrice de la commission RH de l'Adeto et dirigeante d'Eclia

Le Mag : Quel regard portez-vous, en tant que professionnelle des relations humaines, sur cette crise au travers du prisme des entreprises ?

Delphine Landes : Ce que je constate, c'est qu'il y a deux cas de figure : ceux qui en ont marre de cette crise et qui, pour certains, vont jusqu'à braver les préconisations de l'État, et ceux qui vivent dans la peur, qui souhaitent rester retranchés. Il y a dans les deux cas un ras-le-bol général. La situation est compliquée à vivre, je pense que personne ne ressortira indemne psychologiquement parlant. Cette crise sanitaire génère des situations de stress, qui en amènent encore d'autres...

Le Mag : Quelle est la clef pour en sortir grandi ?

Delphine Landes : Il y a un fort besoin de changement dans les relations humaines. Sous deux aspects. Il est important qu'un changement s'opère dans le fonctionnement « managérial ». Il est nécessaire aujourd'hui que le manager apprenne à écouter et à prendre en compte la peur de certains, comprenne ceux qui méprisent cette crise pour prendre en compte les nouveaux besoins des collaborateurs. Il y a également un changement de relation à opérer, plus économique, entre l'entreprise et la clientèle, ou l'entreprise et le fournisseur.

Le Mag : Le télétravail est-il une bonne chose ?

Delphine Landes : Je suis une fan du télétravail, je suis donc plutôt pour. Mais le problème est que le télétravail que nous vivons est lié à une gestion de crise, et ce n'est pas la meilleure façon de l'aborder. Pour être efficace, le télétravail doit impérativement être lié au présentiel. L'État préconise le télétravail permanent mais cela coupe le lien. Émotionnellement ce n'est pas bon, ce n'est pas une bonne publicité.

Le Mag : Voyez-vous du positif dans cette crise ?

Delphine Landes : Il y a un certain recul sur les choses. J'ai par exemple un client qui me dit prendre des nouvelles personnelles de ses salariés, démarche qu'il n'avait pas avant. C'est positif pour les entreprises. La crise a aussi accéléré certaines choses, et dans le bon sens. Les entreprises qui hésitaient à se digitaliser, et qui l'ont fait, parfois avec succès, ou les collaborateurs, qui ne se sentaient pas à leur place et qui ont changé de fonction et de vie pour se sentir mieux. Ça aussi c'est positif.





LE SAVIEZ-VOUS ?

La loi de finances 2021 favorise le refinancement par le recours au Lease-back immobilier

Rappelons qu'un lease-back immobilier est une opération par laquelle :

1. Une entreprise cède à une société de crédit-bail un bien immobilier dont elle est propriétaire et qui est affecté à l'exercice d'une activité commerciale, industrielle, artisanale (exercée par l'entreprise propriétaire ou une société de son groupe). En percevant le prix de vente, l'entreprise cédante dégage une importante trésorerie, ce qui peut s'avérer utile en cette période.
2. L'entreprise cédante et la société de crédit-bail concluent un contrat de crédit-bail par lequel l'entreprise retrouve immédiatement la jouissance de son bien immobilier, en qualité de crédit-preneur et en contrepartie du versement de loyers périodiques (déductibles en tout ou partie).
3. Au plus tard à l'issue du contrat de crédit-bail, le crédit-preneur aura la possibilité de racheter son bien au crédit-bailleur, en levant l'option d'achat.

Le recours au lease-back immobilier est fortement incité par la loi de finances 2021 qui prévoit l'étalement de la plus-value de cession par parts égales sur la durée d'exécution du contrat et au maximum sur 15 ans (article 39 novodécies, II du CGI). Rappelons qu'un régime d'étalement de la plus-value avait déjà été instauré en 2009, à la suite de la crise financière de 2008. Cette mesure était alors applicable aux cessions réalisées du 23 avril 2009 jusqu'au 31 décembre 2012. L'impact fiscal de la vente est donc largement atténué par cette nouvelle mesure : l'impôt sur la plus-value ne viendra pas anéantir la trésorerie dégagée par la vente. Le lease-back immobilier, financièrement intéressant et fiscalement attractif, devient donc une source de refinancement à considérer pour les entreprises qui détiennent en direct les locaux dans lesquels elles exercent leur activité. Attention, comme en 2009, ces mesures fiscales de faveur interviennent dans le cadre d'un dispositif dérogatoire qui n'a pas vocation à être pérennisé : elles concernent les cessions réalisées à compter du 1er janvier 2021 et jusqu'au 30 juin 2023, précédées d'un accord de financement accepté au plus tard le 31 décembre 2022.

Société d'Avocats IMAVOCATS
23, rue Peiresc
83000 Toulon - 04 94 18 98 98
www.imavocats.fr

ENVIRONNEMENT : PRO'BAIE : LE TEMPS PRESSE !



Lancée en 2013 et menée de front par la Métropole Toulon Provence Méditerranée, la Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre des métiers et de l'artisanat du

Var, l'opération Pro'Baie s'est poursuivie en 2020, malgré le contexte sanitaire difficile. Pour rappel, l'opération Pro'Baie, menée dans le cadre du contrat de baie de la rade de Toulon, vise, par des actions concrètes de terrain, à réduire drastiquement les rejets de matière toxique dans l'environnement. Concrètement, des études, conseils, préconisations sur mesure et aides financières sont apportés aux entreprises de la métropole toulonnaise afin de les accompagner vers une mise en conformité.

2020 était une année particulière puisque c'était le lancement du contrat métropolitain 2020-2021, co-signé par TPM, la CCI du Var et l'Agence de l'eau, qui apportait son concours financier. Ledit contrat prendra fin, comme le dispose la convention, en décembre 2021. Les entreprises qui n'ont pas encore effectué les démarches pour être accompagnées sont vivement invitées à le faire, car rien ne dit que l'accompagnement financier de l'Agence de l'eau sera prorogé.

Après 7 années d'existence, le dispositif se concrétise par un bilan de 412 audits menés à travers la métropole, dont 302 portaient directement sur des entités concernées par les rejets non domestiques. 121 établissements (au 31 décembre 2020) n'étaient pas en conformité avec la réglementation, 134 bénéficient d'une autorisation de rejet, mais surtout, 109 se sont mis en conformité. Parmi ces derniers, 49 ne rejettent plus d'effluent dans le milieu naturel.

Pour l'année 2020, l'accent était mis sur les stations de lavage, les concessions automobiles, les activités liées au nautisme, et le secteur des jardineries et pépinières, nouvel entrant dans la démarche. 61 audits ont été réalisés, dont 10 sur le Pôle d'activités de Toulon-Ouest.

Les entreprises désireuses d'être accompagnées peuvent contacter :
Corinne Chabre - CCI du Var - 04 94 22 63 86 corinne.chabre@var.cci.fr
ou Carole Viard - TPM - 04 94 05 35 27 cviard@metropoletpm.fr

LES NOUVELLES DE MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

UN COLLECTIF MOBILISÉ POUR LA RELANCE INDUSTRIELLE DU TERRITOIRE

Face à la crise sanitaire et ses impacts sur le développement économique, et dans le prolongement de la dynamique impulsée par le contrat « Territoire d'Industrie » initié en 2018 pour une reconquête industrielle et de développement des territoires, la Métropole Toulon Provence Méditerranée se mobilise pour soutenir et accompagner les entreprises industrielles locales en lien avec ses partenaires.

Le « Territoire d'Industrie » de la Métropole Toulonnaise comprend les 5 communes « Toulon - Ollioules - La Seyne-sur-Mer - Saint-Mandrier-sur-Mer - Six-Fours-les-Plages », et couvre donc les entreprises du Pôle d'activités de Toulon-Ouest.

Cette démarche est aujourd'hui renforcée dans le cadre de France Relance, le programme Territoire d'industrie bénéficie désormais de financements de l'Etat renforcés et réservés, tandis qu'une multitude de dispositifs (Banque des Territoires, BPI, Région...) ont été mis en place pour soutenir l'industrie en général.

La Métropole TPM anime actuellement une TASK FORCE en lien avec son Agence de développement économique TVT Innovation et la CCI du Var pour :

- Détecter les projets,
 - Analyser les besoins et les problématiques,
 - Analyser les opportunités de financement,
 - Apporter un appui au montage financier en lien avec la Région Sud et Rising Sud.
- Cette démarche vise à répondre concrètement aux préoccupations des entreprises industrielles du territoire en les informant des dispositifs mobilisables en matière d'aide au financement pour soutenir leur investissement industriel et leur plan de relance.



Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à adresser un message à dev.eco@metropoletpm.fr



SUDERIANE : POUR LE BIEN-ÊTRE COMMUN

Suderiane à La Seyne-sur-Mer tend à se développer en mettant l'humain au cœur de ses actions.

Installée à La Seyne-sur-Mer et à Manosque, l'entreprise Suderiane, spécialisée dans la maintenance informatique et le développement de logiciels à destination des collectivités et des professionnels, poursuit sa croissance de façon raisonnée : « Nous avons démarré avec 8 personnes, nous sommes aujourd'hui 32, explique Aurélia Lefevre. Mais nous souhaitons rester une entreprise à taille humaine. Nous voulons connaître l'ensemble de nos clients. La rentabilité n'est pas une fin en soi ».

Retour 10 ans en arrière. Originaire de la région parisienne, le couple Lefevre, Aurélia et Romain, se met en tête de lancer une entreprise dans le domaine de l'informatique. Pour lui, qui est issu du secteur, c'est une évidence. Pour elle, diplômée d'une école de commerce lilloise et à la tête d'une maison d'édition, se lancer dans un nouveau projet ne lui fait pas peur : « Entreprendre, c'est un rêve de petite fille. Au collège, j'avais lancé ma petite entreprise, je revendais de la pâte à tartiner à la cacahuète à mes camarades et aux professeurs... Mais j'ai dû arrêter, c'était interdit. » Anecdote savoureuse qui témoigne de la fibre commerciale de la jeune fille.

En 2011, Aurélia et Romain s'installent dans le Lubéron où ils rachètent le fonds de commerce d'une entreprise informatique, à Manosque. Cinq ans plus tard, ils acquièrent une seconde société, à La Valette, très vite transférée à l'ouest de Toulon... pour que tous se sentent mieux : « Nous avions des collaborateurs qui étaient à La Seyne, explique la présidente de la société. Et puis, à La Valette, nous étions à l'étroit. Ici nous avons trouvé un espace de 250 m² qui nous permet d'avoir une vraie cuisine, une salle de détente... ».

Le bien-être de ses salariés, la satisfaction des clients, la diminution de l'impact énergétique de l'entreprise... pas un slogan, mais les bases de la politique RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) de Suderiane. « On veut vraiment avoir un impact positif. On travaille en ce sens. On souhaite améliorer le quotidien des utilisateurs et de nos collaborateurs, donner une chance aux jeunes... Nous soutenons aussi des initiatives locales, mais nous souhaiterions le faire plus encore. » Une vision altruiste de l'entrepreneuriat en somme, rien d'étonnant à ce qu'on retrouve le couple, à ses heures perdues, dans des actions béné-



Une partie de l'équipe de Suderiane

voles... toujours en rapport avec le monde de l'entreprise. Romain Lefevre est co-président du Centre des jeunes dirigeants, antenne de Toulon. Aurélia est membre du CJD Aix-en-Provence, et déléguée nationale de l'Association progrès du management. Des associations qui visent à aider les chefs d'entreprises et dirigeants : « On veut remettre l'économie au service de l'humain », conclut Aurélia Lefevre. Comme un résumé de l'esprit qui l'anime.

Suderiane
289 rue du Luxembourg
83500 La Seyne-sur-Mer
Tél. 04 65 10 00 00 - www.suderiane.fr

HEMA SERVICES : LE GOÛT DE L'EFFORT

La société de services tire son épingle du jeu dans un secteur hyper concurrentiel.

Il y a 7 ans, Julie Gillet prend la tête de la société Hema Services, entreprise de services à la personne. Et en 7 ans, l'entité basée à La Millonne à Six-Fours, a tracé sa route, sans se soucier de la concurrence. Nouvelle agence à Brignoles il y a moins d'un an, lancement d'Hema Pro, société de services dédiée aux professionnels... Julie Gillet mesure le chemin parcouru et les efforts entrepris pour en arriver à cette stabilité.

Beaucoup d'efforts même, c'est dans l'ADN de cette native d'Ollioules. Car la jeune cheffe d'entreprise n'est pas vraiment du métier... Sa formation, elle l'a peaufinée sur les parquets, ceux des salles de basket-ball, qu'elle a écuminés pendant une trentaine d'années : « Mes parents étaient basketteurs, j'ai naturellement joué dès le plus jeune âge, puis j'ai entraîné, j'ai entraîné et joué en même temps aussi... »

Éducatrice sportive dans le basket-ball, titulaire d'un brevet d'État, son avenir se dessine pourtant en dehors des gymnases : « J'ai toujours voulu me mettre à mon compte. J'ai lancé une première société, un centre de remise en forme et de bien-être, mais je m'ennuyais. J'avais le sentiment d'avoir vite fait le tour... et je déteste l'ennui. »

L'opportunité de racheter Hema Services se profile. La société, bien établie, mais au bord de la liquidation, n'est pas du pain béni. Tout ou presque est à refaire. La directrice conserve le nom, et pose de nouvelles fondations : « Le début est essentiel. J'ai eu un démarrage difficile, je travaillais chez moi, ça été un dur labeur. Mais j'ai été exigeante, comme je l'étais déjà au basket. Ça a porté ses fruits. » Des efforts qui lui permettent aujourd'hui de concilier vie professionnelle et vie de famille... quand les deux ne sont pas imbriqués. Il y a quatre ans en effet, Anaïs, la sœur de Julie, a rejoint l'aventure Hema Services, pour le plus grand plaisir de la gérante : « Elle s'occupe de la partie ressources humaines et de l'administratif. Moi je suis plus sur le terrain. Je supervise, j'accompagne, et je remplace en cas d'urgence. »

Hema Services compte aujourd'hui une trentaine de collaborateurs, répartis dans les différentes branches d'activité : le ménage, la garde d'enfants, le jardinage ou encore le bricolage. En cas de besoin, la gérante n'hésite pas à épauler. Plus récemment, la société six-fournaise s'est lancée dans le 4 D. Rien à voir avec l'imagerie : dératification, dépeignage, désinsectisation et désinfect-



Julie et Anaïs Gillet, deux sœurs à la baguette de la société

tion... Julie Gillet a passé avec succès son CACES nacelle et sa certification biocide, pour, en cas d'absence, remplacer au pied levé. Pas de place pour l'ennui.

Hema Services
38 rue de la Seyne
83140 Six-Fours-les-Plages
Tél. 04 83 42 63 78 - contact@hemaservices.fr
www.hemaservices.fr

E.Leclerc

Location
E.Leclerc

E.Leclerc
STATION SERVICE

HORAIRES D'OUVERTURE *

Du lundi au samedi
8H30 - 20H00

Dimanche
8H30 - 12H30

* Hors période de couvre-feu

La Seyne

bijoux
E.Leclerc

parapharmacie
E.Leclerc

E.Leclerc
DRIVE

BRICO
E.Leclerc

UNE HEURE
POUR SOI

AVENUE JEAN ALBERT LAMARQUE - 83500 LA SEYNE SUR MER | WWW.E-LECLERC.COM/LA-SEYNE | 04 94 11 01 40



Locations

■ **Places de stationnement** - 10 places sur parking privé fermé par accès automatique et sous vidéosurveillance - 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **105 € HT/mois** - Stockertout - 04 94 100 300

■ **Places de stationnement** - 15 places. Le Square. ZAC de la Millonne - 83140 Six-Fours-les-Plages - Disponibilité : immédiate - **50 € HT/mois/place** - Vincent Bergmann - 04 94 11 51 00 - 06 10 81 14 51

■ **5 m² Box** - container maritime dans entrepôt sécurisé, accès 24h/7j, vidéosurveillance, parking privé, location courte et longue durée - 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **à partir de 84 € HT/mois** - Stockertout - 04 94 100 300

■ **7 m² Box** - container maritime dans entrepôt sécurisé, accès 24h/7j, vidéosurveillance, parking privé, location courte et longue durée - 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **à partir de 112 € HT/mois** - Stockertout - 04 94 100 300

■ **9 m² Box** - container maritime dans entrepôt sécurisé, accès 24h/7j, vidéosurveillance, parking privé, location courte et longue durée - 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **à partir de 137,5 € HT/mois** - Stockertout - 04 94 100 300

■ **12m², 14m², 15m², 18 m²** Bureaux - en open-space, clim, pkgs privés, vidéosurveillance, gardiennage, portails électriques, crèche - 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **150 €/m²/an/HT/HC** - Business To Building - Mme Garnier - 04 94 06 57 41

■ **14 m² Box** - container maritime dans entrepôt sécurisé, accès 24h/7j, vidéosurveillance, parking privé, location courte et longue durée - 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **à partir de 169 € HT/mois** - Stockertout - 04 94 100 300

■ **30 m² Bureaux** - dans immeuble récent. Possibilité de prestations informatiques - 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **500 € HT/HC/mois** - Atrios Immobilier - Jacques Boussaroque - 06 23 30 10 80

■ **32 m² Bureaux** - local à usage de bureaux, situé 33 avenue de l'Europe - 83140 Six-Fours-les-Plages - Disponibilité : immédiate - **6000 € HT/HC/an** - Agence Joly - 04 94 10 28 68

■ **35 m² Bureau** - situé au 1^{er} étage sans ascenseur. Moderne, très lumineux et climatisé. Portails automatiques, digicode, alarme, vidéosurveillance, vigiles. + 12% Charges/Mois en sus du loyer - 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **150 € HT/m²/an** - Patrick Chupeau - 06 28 23 24 92

■ **37 m² Bureau** - situé au 2^e étage sans ascenseur. Portails automatiques, digicode, alarme, vidéosurveillance, vigiles. + 12% Charges/Mois en sus du loyer - 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **150 € HT/m²/an** - Patrick Chupeau - 06 28 23 24 92

■ **43 m² Salle de réunion** - au 1^{er} étage, ascenseur, climatisé. Retroprojecteur, écran, tableau, paperboard, imprimante, eau, machine à café et café, places de parking - 83140 Six-Fours-les-Plages - Disponibilité : immédiate - **300 € HT / jour ou 150 € HT / demi-journée** - Mme Karine Maïké - Mme Nina Scatena - 04 22 18 20 10

■ **52 m² Bureaux** - avec belles prestations, proche autoroute - 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **1 040 € HT/HC/mois** - Atrios Immobilier - Jacques Boussaroque - 06 23 30 10 80

■ **60 m² Bureaux** - en zone franche dans la ZA des Playes, 1^{er} étage. 2 parkings. Climatisation - 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **800 € HT/HC/mois** - Atrios Immobilier - Jacques Boussaroque - 06 23 30 10 80

■ **60 m² Bureaux** - dans immeuble récent. Possibilité de prestations informatiques - 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **900 € HT/HC/mois** - Atrios Immobilier - Jacques Boussaroque - 06 23 30 10 80

■ **130 m² Bureaux** - à rénover au R+1 (sans ascenseur). 1 bureau fermé, 1 open-space, 1 local archives, kitchenette, w.-c., clim, pkgs privés, vidéosurveillance, gardiennage, portails électriques, crèche - 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **130 €/m²/an/HT/HC** - Business To Building - Mme Garnier - 04 94 06 57 41

■ **140 m² Bureaux** - accessibles aux PMR, câblés avec baie de brassage. 15% HT du loyer annuel HT à la charge du preneur, payables à la signature du bail - 83140 Six-Fours-les-Plages - Disponibilité : immédiate - **162 € HT/HC/m²/an** - CBRE - BC Conseil - Boris Bernois - 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95

■ **160 m² Bureaux** - avec places de parking privatives. 15% HT du loyer annuel HT à la charge du preneur, payables le jour de la signature du bail - 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **150 € HT/HC/m²/an** - CBRE - BC Conseil - Boris Bernois - 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95

■ **160 m² Bureaux** - local en open space situé au premier étage sans ascenseur. Moderne et climatisé. Sanitaires privatisés H/F. Portails automatiques, digicodes, alarme, vidéosurveillance, vigiles. + 12% Charges/Mois - 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **150 € HT/m²/an** - Patrick Chupeau - 06 28 23 24 92

■ **184 m² Bureaux** - avec belles prestations et parking, proche autoroute - 83190 Ollioules - Disponibilité : immédiate - **2 583 € HT/HC/mois** - Atrios Immobilier - Jacques Boussaroque - 06 23 30 10 80

■ **193 m² Entrepôt** - proche autoroute. Honoraires : 15% HT du loyer annuel HT à la charge du preneur, payables le jour de la signature du bail - 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **21 202,50 € HT/HC/an** - CBRE - BC Conseil - Jean-Philippe Cas - 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68

■ **200 m² Bureaux** - en RDV, grand parking, proche autoroute. 15% HT du loyer annuel HT à la charge du preneur, payables le jour de la signature du bail - 83140 Six-Fours-les-Plages - Disponibilité : immédiate - **120 € HT/HC/m²/an** - CBRE - BC Conseil - Boris Bernois - 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95

■ **220 m² Bureaux** - cloisonnés (salle de réunion et bureaux), ascenseur, 6 places de parking privatives - 83190 Ollioules - Disponibilité : immédiate - **145 € HT/HC/m²/an** - CBRE - BC Conseil - Boris Bernois - 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95

■ **256 m² Commerces** - Locaux/Bureaux en RDC. Honoraires : 15% HT du loyer annuel HT à la charge du preneur, payables le jour de la signature du bail - 83190 Ollioules - Disponibilité : immédiate - **180 € HT/HC/m²/an** - CBRE - BC Conseil - Jean-Philippe Cas - 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68

■ **300 m² Local commercial** - en RDC avec vitrines, accès double porte, w.-c., clim, classé ERP, pkgs privés, vidéosurveillance, gardiennage, portails électriques, crèche - 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : 02/2021 - **160 €/m²/an/HT/HC** - Business To Building - Mme Garnier - 04 94 06 57 41

■ **378 m² Local d'activité** - de 230 m² d'entrepôt, 128 m² de bureaux et 20 m² de locaux sociaux. Honoraires : 15% HT du loyer annuel HT à la charge du preneur - 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **41 681,20 € HT/HC/an** - CBRE - BC Conseil - Jean-Philippe Cas - 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68

■ **459 m² Local d'activité** - composé de 369 m² d'entrepôt et de 90 m² de bureaux avec locaux sociaux. Honoraires : 15% HT du loyer annuel HT à la charge du preneur - 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **50 535,10 € HT/HC/an** - CBRE - BC Conseil - Jean-Philippe Cas - 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68

■ **620 m² Bureaux** - dans bâtiment indépendant avec parking. 15% HT du loyer annuel HT à la charge du preneur, payables le jour de la signature du bail - 83190 Ollioules - Disponibilité : immédiate - **72 000 € HT/HC/an** - CBRE - BC Conseil - Boris Bernois - 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95

■ **1 127 m² Bâtiment** avec bureaux et entrepôt - ZA Millonne, sur terrain clôturé de 2 630 m², ensemble immobilier de 2011 composé de 820 m² d'entrepôt à 2 hauteurs, d'un bât. de bureaux en R+1 de 307m². Vitrine grande hauteur, patio intérieur, espaces verts. 28 places de parking - 83140 Six-Fours-les-Plages - Disponibilité : immédiate - **140 000 € HT/HC/an** - CBF - Olivier Maniere - 06 86 41 70 91

■ **1 165 m² Local d'activité** - sur 2 620 m² de terrain proposant de très belles prestations. Honoraires : 15% HT du loyer annuel HT à la charge du preneur, payables le jour de la signature du bail - 83140 Six-Fours-les-Plages - Disponibilité : immédiate - **144 000 € HT/HC/an** - CBRE - BC Conseil - Jean-Philippe Cas - 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68

■ **1 437 m² Bureaux** - dans immeuble neuf indépendant au sein du Technopôle de la Mer (Seaty Campus). 15% HT du loyer annuel HT à la charge du preneur - 83190 Ollioules - Disponibilité : à construire - **165 € HT/HC/m²/an** - CBRE - BC Conseil - Boris Bernois - 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95

■ **2 330 m² Terrain** - Chem. de la Farlède, location nue ou LEFA. C.O.S. à 1, projet construction immeuble de bureaux, entrepôt ou commerce - 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **Prix en fonction du projet** - Business To Building - Mme Garnier - 04 94 06 57 41

■ **2 440 m² Bâtiment** industriel avec bureaux - idéal relocalisation, sur terrain de 6 358 m². Belle visibilité. ZA des Playes. Shon résiduelle de 714m² pour un total de 3136 m². Transfo 630KVA. 7m de hauteur, sécurisé, compatible secret défense. Espace bureau de 640 m², grand parking - 83140 Six-Fours-les-Plages - Disponibilité : immédiate - **30 000 € HT/HC/mois** - Jean-Damien Lagarde - 06 65 25 88 70 jdlagarde@atn-international.com ou Jean-Claude Lagarde - 06 63 01 98 78 - jclagarde@atn-international.com

Ventes

■ **52 m² Bureaux** - de standing au 2^e étage avec ascenseur. Garage fermé de 18 m². Proche des grandes surfaces, en zone franche. Hors frais d'agence - 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **180 000 € HT** - Atrios Immobilier - Jacques Boussaroque - 06 23 30 10 80

■ **114 m² Bureaux** - situés en RDC dans un immeuble récent. Prestations de qualité. ZAC Les Playes. Facilement accessible depuis les principaux axes routiers et autoroutiers - 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **357 000 € HT** - Didier Chomat - Sajatim - 06 65 04 00 25

■ **120 m² Bureaux** - Local tertiaire situé en RDC d'un immeuble récent. Prestations de qualité. ZAC Les Playes. Facilement accessible depuis les principaux axes routiers - 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **407 500 € TTC** - Didier Chomat - Sajatim - 06 65 04 00 25

■ **133 m² Commerces** - Locaux neufs en rez-de-chaussée. Livrés fluides en attente, vitrines à la charge de l'acquéreur. Honoraires à la charge du propriétaire - 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **271 000 € HT** - CBRE - BC Conseil - Boris Bernois - 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95

■ **161 m² Commerces** - Locaux neufs en rez-de-chaussée. Livrés fluides en attente, vitrines à la charge de l'acquéreur. Honoraires à la charge du propriétaire - 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **335 000 € HT** - CBRE - BC Conseil - Boris Bernois - 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95

■ **167 m² Commerces** - Locaux neufs en rez-de-chaussée. Livrés fluides en attente, vitrines à la charge de l'acquéreur. Honoraires à la charge du propriétaire - 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **337 000 € HT** - CBRE - BC Conseil - Boris Bernois - 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95

■ **184 m² Bureaux** - refaits à neuf dans bâtiment tertiaire. Hors frais d'agence - 83190 Ollioules - Disponibilité : immédiate - **420 000 € HT** - Atrios Immobilier - Jacques Boussaroque - 06 23 30 10 80

■ **224 m² Commerces** - Locaux neufs en rez-de-chaussée. Livrés fluides en attente, vitrines à la charge de l'acquéreur. Honoraires à la charge du propriétaire - 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **466 000 € HT** - CBRE - BC Conseil - Boris Bernois - 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95

■ **258 m² Bureaux** - pour investissement, loués 29 000 € HT/an, avec parking. Hors frais d'agence - 83190 Ollioules - Disponibilité : immédiate - **440 000 € HT** - Atrios Immobilier - Jacques Boussaroque - 06 23 30 10 80

■ **280 m² Commerces** - Locaux commerciaux neufs en RDC, carrelés, huisseries posées, fluides en attente. 10 places de parking. 5% HT du prix vente HT HD à charge acquéreur - 83140 Six-Fours-les-Plages - Disponibilité : immédiate - **634 000 € HT/HD** - CBRE BC Conseil - Boris Bernois - 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95

■ **290 m² Local commercial** - dans immeuble de bureaux, en RDC, livré sans aménagements intérieurs, fluide en attente. 10 pl. de parking dans site fermé. Prix HT/HC net vendeur. Hors frais d'agence - 83140 Six-Fours-les-Plages - Disponibilité : immédiate - **634 000 € HT** - Atrios Immobilier - Jacques Boussaroque - 06 23 30 10 80

■ **457 m² Local commercial** - en centre ville, pour alimentaire ou tous commerces. Travaux à prévoir avec possibilité de modification de façade. Hors frais d'agence - 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **350 000 € HT** - Atrios Immobilier - Jacques Boussaroque - 06 23 30 10 80

■ **1 200 m² Local d'activités** - pour investisseur, situé ZA des Playes. Loué 158 000 €/an. Terrain de 6 180 m², potentiel constructibilité supplémentaire. Hors frais d'agence - 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **2 400 000 € HT** - Atrios Immobilier - Jacques Boussaroque - 06 23 30 10 80

■ **1 437 m² Bureaux** - dans immeuble neuf indépendant au sein du Technopôle de la Mer (Seaty Campus). 1,5 % HT du prix vente HT à la charge de l'acquéreur - 83190 Ollioules - Disponibilité : à construire - **3 645 000 € HT** - CBRE - BC Conseil - Boris Bernois - 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95

■ **2 096 m² Bureaux** - avec 58 places de parking. 5% HT du prix vente HT HD à charge acquéreur - 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **1 250 000 € HT/HD** - CBRE - BC Conseil - Boris Bernois - 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95